

MARIUS

CONCOURS DE PROJETS / VOUVRY
EMS "RIOND-VERT" 10/2024



IMPLANTATION

Le nouvel ems s'implante dans la partie supérieure du site mis à disposition, pour créer un **lieu de vie pour les aînés au cœur du village**, en lien avec la Grand Rue, à côté de la maison de commune. La morphologie s'articule subtilement en deux ailes, finement ciselées, afin que la volumétrie s'**insère harmonieusement** dans l'échelle du village. Sa façade nord dialogue avec celle de la maison de commune sur une place de village étendue, plantée d'arbres, pour un ombrage accueillant.

La disposition du bâtiment permet de laisser libre le terrain en bord du chemin du Grand Clos, pour les besoins futurs des écoles. Un **parc s'étendant sur la longueur du site** est proposé, offrant une connexion piétonne verte, ombragée et en pente douce qui traverse du nord au sud les trois plateaux. Le site fonctionne autour de ce chemin de mobilité douce qui distribue une séquence d'espaces publics et d'institutions, maison de commune, salle polyvalente, école, crèche et ems.

Tout le site devient ainsi un **jardin parc**, avec des chemins qui serpentent entre les arbres. Une hiérarchie des chemins ordonne la mobilité dans le parc : larges pour les voitures, moyens pour la mobilité douce et étroits pour la promenade. L'espace carrossable est optimisé avec une mutualisation du parking visiteur avec les besoins de dépôt et reprise de la crèche. Un **cheminement ondulant invite à la promenade** autour du bâtiment de l'ems, dans un jardin diversifié par le choix vaste des plantes, pour assurer un renouvellement continu des floraisons et des couleurs au gré des saisons. Le parking public, accessible par la rue Hippolyte Pignat, est implanté sous la place sèche, adjacente à la crèche, tandis que le parking des collaborateurs de l'ems se situe sous le bâtiment.

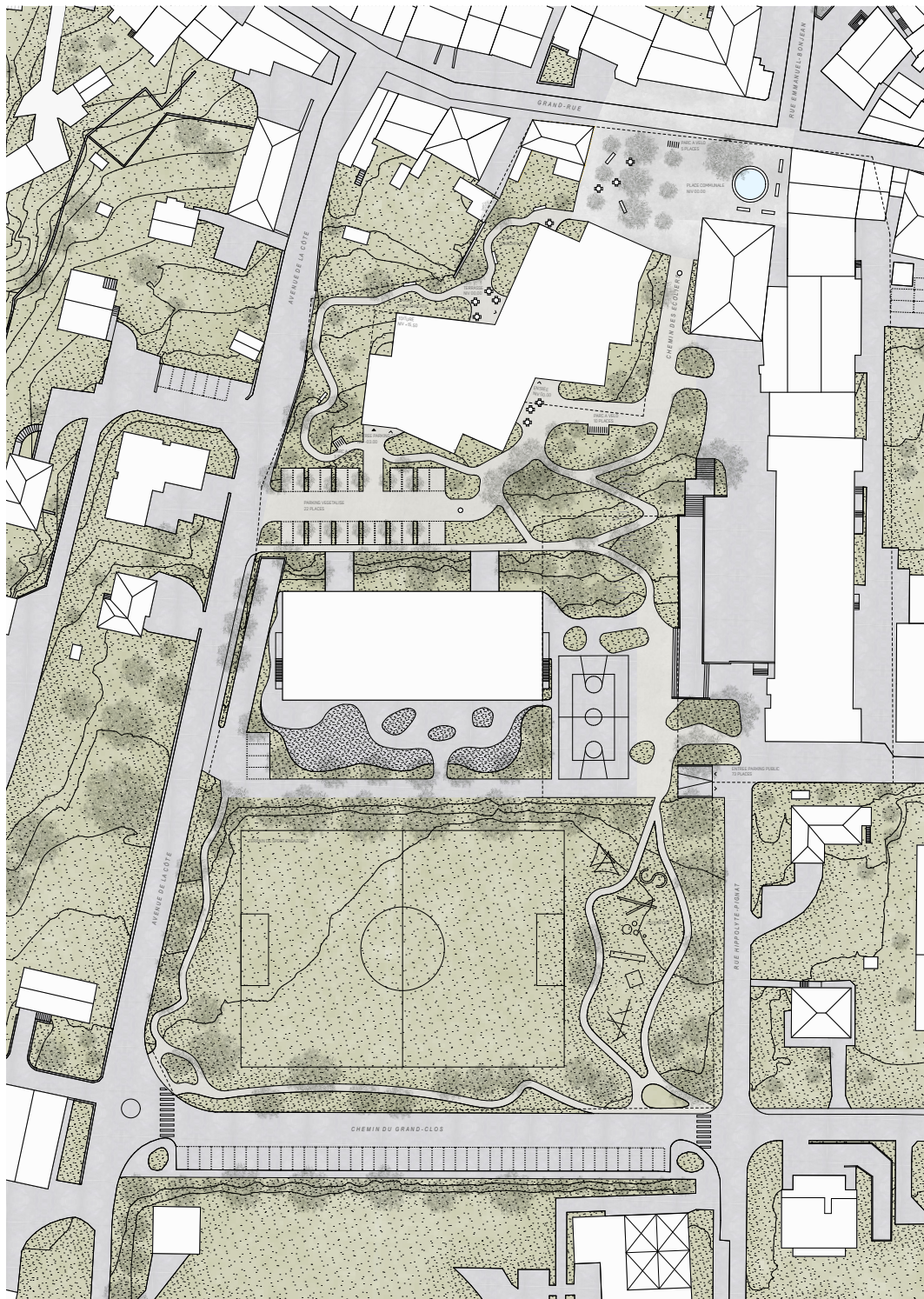
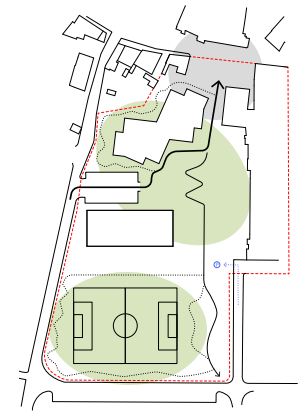
ORGANISATION

Le nouvel ems, de quatre niveaux sur rez-de-chaussée, regroupe deux unités de vie par niveau. Le rez-de-chaussée organise les espaces communs d'accueil, de soins et d'administration. Le rez inférieur, profitant de la pente du terrain, offre les accès de service et organise les locaux de services, dépôts et techniques. La rampe intégrée au bâtiment permet l'accès au parking souterrain des collaborateurs.

La morphologie ciselée découle de l'organisation de l'étage type des unités de vie. Chaque aile reçoit une **unité de vie de 15 chambres, organisée comme un appartement**. Les chambres s'ouvrent sur les quatre orientations, pour une **diversité des vues sur le village et le parc**. Le couloir en boucle distribue, invitant à la déambulation, autour du noyau central, regroupant les services. Le séjour de l'unité se greffe sur la distribution, offrant un **espace de rencontre au centre de l'appartement**. Un espace commun de distribution et de séjour complémentaire connecte les deux ailes et assure l'accès à la distribution verticale par les ascenseurs.

Les espaces communs fédératifs du rez-de-chaussée profitent de la morphologie ciselée pour offrir une **palette d'espaces d'accueil, articulés naturellement**. La cafétéria, le séjour et la salle-à-manger profitent d'orientations et de vues diversifiées, sur le jardin et sur le village, de part et d'autre de la réception, face à l'entrée principale, placée au centre de la composition. La **salle d'animation s'ouvre sur la place du village**. La salle de réunion permet d'étendre le séjour. L'administration, les espaces de soins et la cuisine, partie production, accompagnent et animent les **espaces fédératifs ouverts, pensés comme un place de village intérieure conviviale et animée, favorisant l'orientation et le lien social**.

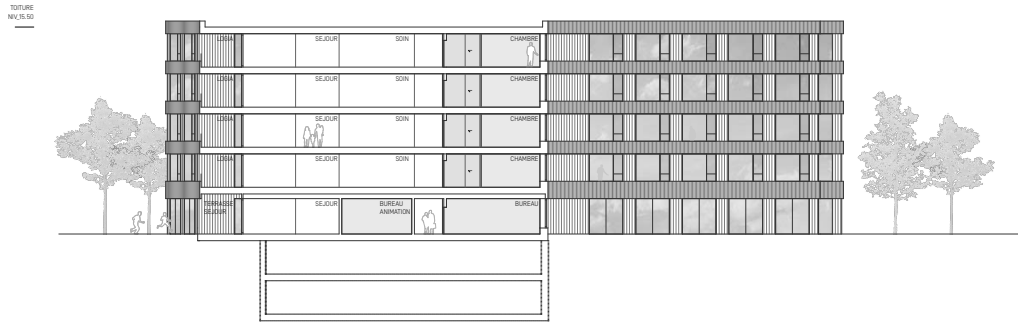
AMENAGEMENT



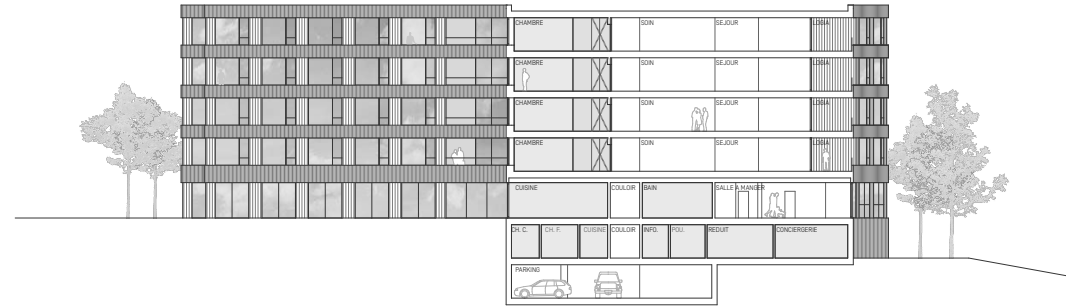
VUE DE LA PLACE COMMUNALE



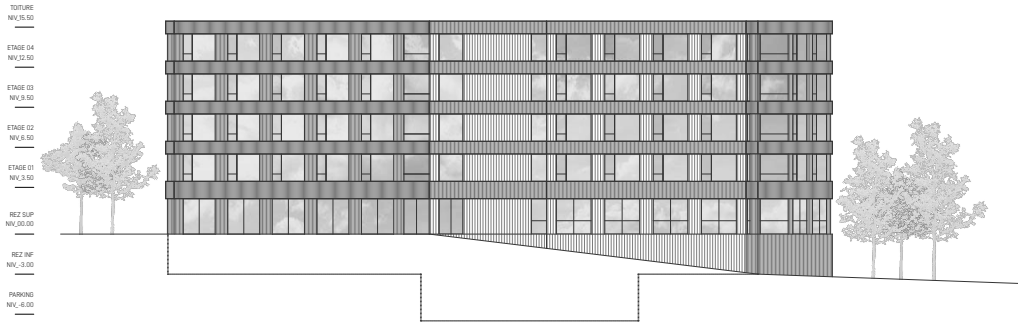
COUPE AA
1:200



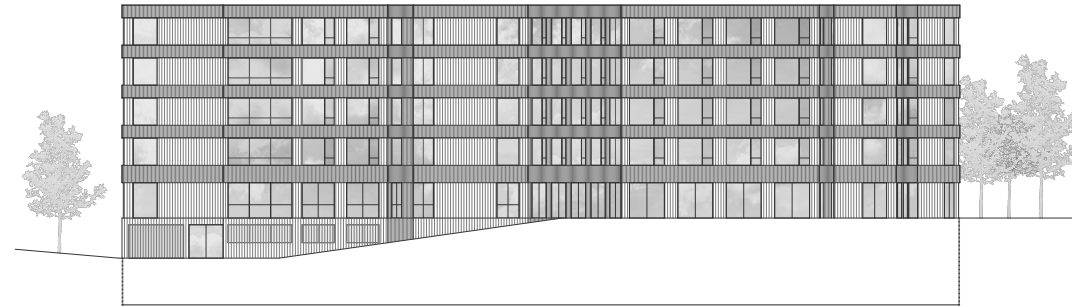
COUPE BB
1:200



FACADE OUEST
1:200



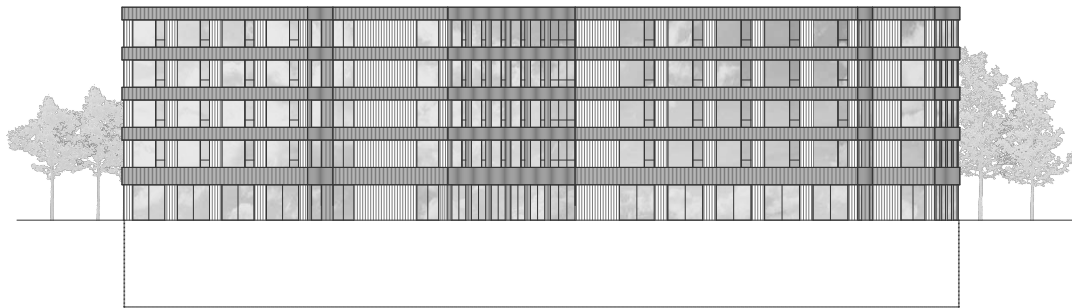
FACADE SUD
1:200



FACADE EST
1:200



FACADE NORD
1:200



MATERIALIZATION

Le nouvel ems propose une **structure mixte, alliant le béton et le bois**. Les parties enterrées et communes sont réalisées en structure béton, principalement issu de la filière de béton recyclé. Les étages des unités de vie, sont en structure mixte, soit les boîtes des chambres sont réalisées en ossature et dalle bois, alors que les rayaux et les circulations sont en béton. La façade, constituée d'une ossature bois, est revêtue d'un **parement ventilé en céramique, matériau écologique et durable**.

Sa modénature est composée de l'alternance des bandeaux pleins des contrecœurs et des bandeaux percés de vitrages ponctuels des chambres. Une variation de textures du revêtement céramique des meneaux et des contrecœurs anime la façade.

La fenêtre de chambre comporte une partie fixe offrant une assise, et un vantail ouvrant assurant la ventilation naturelle de la chambre.

Pour répondre à la problématique de la sécurité incendie, les éléments d'ossatures bois sont revêtus de parement plâtre. La présence du bois est assurée par les parquets, les revêtements de parois et les menuiseries des vitrages bois métal.

Pour répondre à la problématique des économies d'énergie, la structure mixte apporte l'inertie nécessaire au confort des résidents. Des protections solaires évitent la surchauffe. La toiture plate est végétalisée et équipée de panneaux solaires photovoltaïques.

L'utilisation du bois dans la construction améliore le sentiment de bien-être des résidents et du personnel au quotidien. Employé dans un projet rationnel et conçu à partir de ses propriétés, le bois n'impacte pas les coûts du projet. Le recours aux matériaux biosourcés et recyclés favorise une gestion durable des ressources, en ligne avec les objectifs écologiques du projet.

SCHEMAS MATERIALIZATION

CONTREVENTEMENT



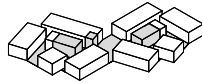
DALLE BETON



BOITES EN BOIS



ETAGE TYPE



PROPOSITION TECHNIQUE / INGENIERIE CIVILE

Les choix structurels ont été pensés pour allier systèmes constructifs et matériaux écologiques (bois certifié et béton recyclé), afin d'exploiter leurs qualités respectives.

Notre priorité est d'obtenir une structure efficace, durable et optimisée sur le plan économique, tout en répondant aux exigences fonctionnelles et environnementales du projet.

STRUCTURES PORTEUSES ET SOLUTIONS TECHNIQUE

Le béton armé à granulats recyclés est privilégié pour l'ensemble des éléments porteurs du sous-sol. La superposition des porteurs et la trame 7.0m x 7.3m évite la réalisation d'une dalle de répartition coûteuse. Cette solution est également favorable vis-à-vis des contraintes sismiques de la zone.

SECURITE PARASISMIQUE

La conception parasismique est primordiale dans cette zone sismique (Z3a, classe de sol C). Les cages des ascenseurs et des escaliers en béton armé, ancrées dans le socle, apportent la stabilité horizontale nécessaire.

Ce système est renforcé par des refends intérieurs et un usage optimisé du bois pour réduire le poids global du bâtiment, diminuant ainsi les actions sismiques.

SOUS SOL

- Radier de 25 cm RC-C C30/37 avec surprofondeurs sous piliers
- Murs enterrés en béton armé de 25 cm, offrant une durabilité accrue face aux contraintes du sol (poussée des terres, écoulement d'eau).
- La superposition des porteurs et la trame environ 7.00 x 7.30m optimise la dalle sur sous-sol à 30 cm d'épaisseur, garantissant ainsi la sécurité structurelle tout en minimisant l'utilisation de matériaux.

REZ-DE-CHAUSSÉE ET ETAGES

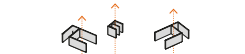
Au niveau rez-de-chaussée ainsi que dans les circulations des étages, les structures porteuses (murs et dalles) seront en béton armé recyclé, adaptées à l'exploitation de l'EMS.

Les chambres sont conçues à partir de systèmes constructifs préfabriqués en bois suisse certifié (COBS), favorisant la rapidité d'exécution tout en optimisant les coûts avec une qualité de finition accrue :

- Les caissons des dalles sont constitués de planches de bois massif de sapin, classe C24.
- Un lissage sera ajouté sur caisson en granule calcaire et intégration de lissage ponctuel dans les vides des caissons pour répondre aux exigences phoniques
- La structure principale composée de cadres (poteaux-poutres) en bois lamellé-collé (BLC) de sapin, classe GL28h et GL32h incorporés en façades et dans les murs de séparations intérieurs.

SCHEMAS STATIQUE

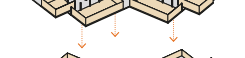
CONTREVENTEMENT



ETAGE TYPE



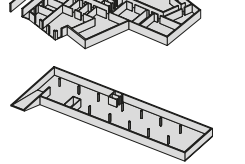
REZ-DE-CHAUSSÉE SUPERIEUR



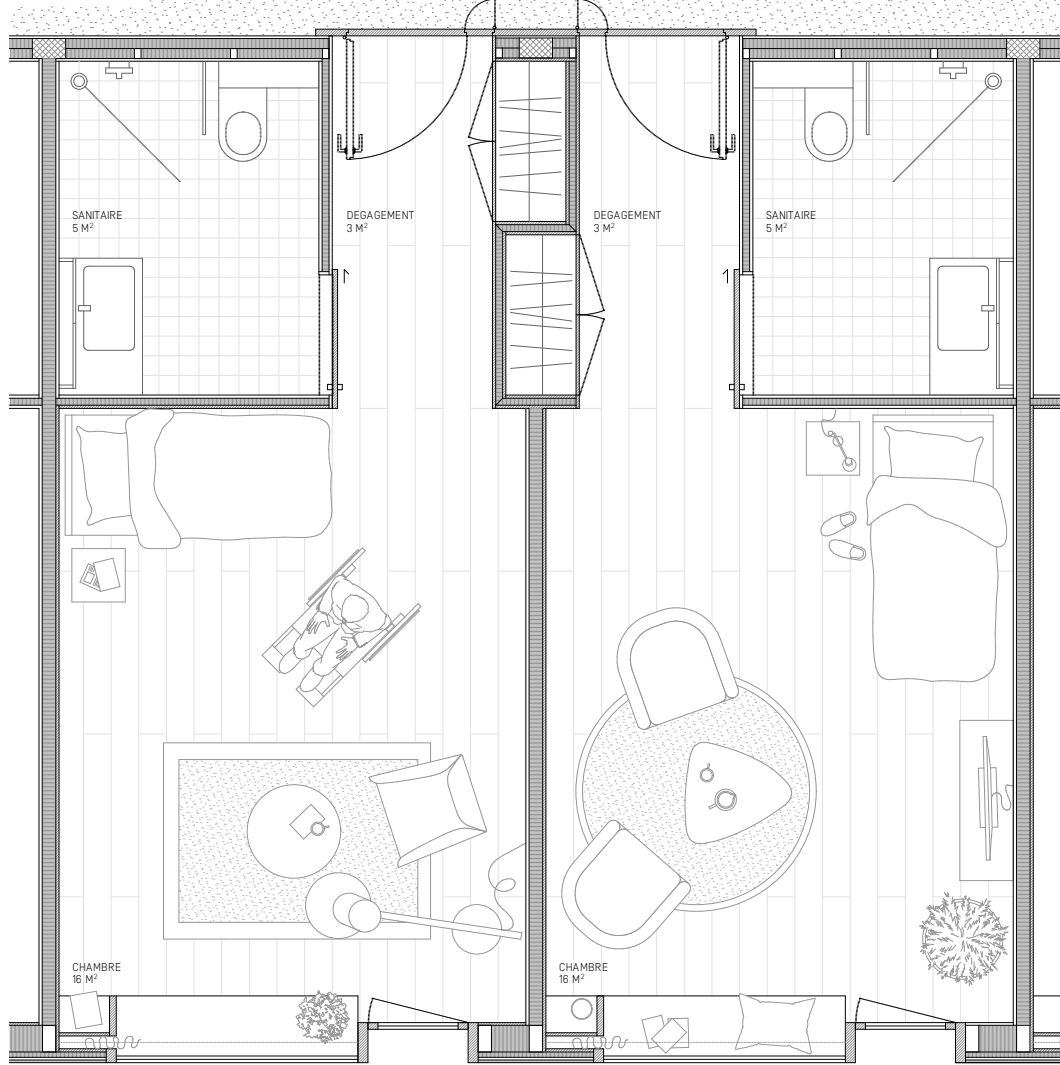
REZ-DE-CHAUSSÉE INFÉRIEUR



SOUS SOL



PLAN CHAMBRE 1:20



CHAMBRE TYPE

